

Du concept aux indicateurs

Qu'est-ce que l'agriculture du

Pour certains, le concept de durabilité reste trop flou et donc peu opératoire. Pourtant, différents travaux théoriques ont précisé ses conditions de base : l'activité doit être économiquement viable, écologiquement saine et socialement équitable.

Plus qu'un concept flou, l'agriculture durable est un idéal, une théorie, d'où la difficulté à percevoir son contenu concret. De même que la démocratie est délicate à appréhender à travers sa définition courante, le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple », dire que l'agriculture durable est une agriculture « économiquement viable, socialement équiper-

table et écologiquement saine » n'assure pas la clarté du concept. Ce modèle est l'application au domaine agricole de l'idée de développement durable. Celle-ci a été définie au sommet de Rio de 1992 comme « le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ». Le développement durable est donc soutenu par une éthique humaniste et de morale sociale. La durabilité n'est pas une notion neutre, elle résulte d'une ambition politique.

L'idée de durabilité étant de plus en plus revendiquée, le besoin s'est fait ressentir d'en préciser le contenu. Dans une étude conduite en 1998, Etienne Landais, chercheur à l'INRA, en précise les concepts-clés à l'échelle d'une exploitation. D'abord la "viabilité", qui implique la sécurisation économique des sources de revenus face aux aléas du marché et aux incertitudes qui pèsent sur les aides directes. Ensuite la "vivabilité" : l'activité agricole doit assurer une vie décente, professionnelle et personnelle, à l'exploitant et sa famille. Puis la "transmissibilité" du capital, et enfin la "reproductibilité" environnementale des écosystèmes, qui prend en compte les effets des pratiques agricoles sur les milieux pour que l'activité agricole ne dénature pas l'environnement.

Une évolution de l'agriculture

D'où vient le succès médiatique de ce nouveau modèle ? Il est lié à la remise en cause du modèle d'agriculture des années 80-90. Celle-ci visait à augmenter fortement la production sans préoccupation forte de certains impacts négatifs sur l'environnement. Ce modèle a montré certaines limites : marginalisation agricole dans certains territoires, atteintes à l'environnement... Ces problèmes s'ajoutent aux préoccupations croissantes des consommateurs en matière de qualité sanitaire et nutritionnelle.

Avec la remise en cause du "modèle conventionnel", le monde agricole a vu se développer à partir des années 1990 de multiples alternatives qui peuvent être autant d'approches possibles de l'agriculture durable. Claude Roger, chargé de mission de l'INRA, distingue six pratiques alternatives.

Tout d'abord **l'agriculture de précision**. Elle utilise diverses techniques de localisation (système GPS) et de cartographie informatisée (système d'information géographique) pour prendre en compte l'hétérogénéité de chaque parcelle. Ces technologies doivent permettre une utilisation plus précise des intrants pour limiter les impacts négatifs sur l'environnement tout en optimisant les



L'agriculture durable vise aussi la viabilité économique.

© B. Minier

résultats agronomiques et économiques.

Deuxième approche, **l'agriculture raisonnée**. Elle est restée longtemps un concept flou qui signifiait la prééminence de la raison sur la tradition. Aujourd'hui, cette démarche de qualité repose sur un socle de "bonnes" conduites agricoles, définies depuis 1993 par le Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement (FARRE). Son activité a abouti à une définition

rable ?



Il existe différentes applications de l'agriculture durable : agriculture de précision, raisonnée, paysanne, fonctionnelle, intégrée, biologique.

"grande agriculture industrielle" comme à l'agriculture d'entreprise. La charte agriculture paysanne intègre des composantes agroécologiques, socio-territoriales et économiques. Sous un angle différent, **l'agriculture fonctionnelle** se revendique explicitement comme durable, car elle vise la promotion et la rémunération de trois fonctions "externes" de l'agriculture : sécurité alimentaire (autosuffisance, aspects nutritionnels et de qualité), respect de l'environnement (production d'effets positifs et prévention des effets négatifs) et maintien des sociétés rurales. La notion est placée au centre de la Loi d'orientation agricole de 1999 qui a mis en place les Contrats territoriaux d'exploitation (CTE) aujourd'hui remplacés par les Contrats d'agri-

culture durable (CAD).

Une autre option, **l'agriculture intégrée**, qui vise à limiter le recours aux intrants dommageables pour l'environnement, elle propose un itinéraire technique qui privilégie les ressources et mécanismes de régulation naturels. Il s'agit d'approcher les principes de l'agriculture biologique sans s'interdire l'utilisation de produits de synthèse si nécessaire.

Enfin, **l'agriculture biologique** est définie officiellement par une réglementation française et européenne et repose sur l'exclusion des produits de synthèse autres que ceux mentionnés sur une liste précise. Ces dernières années, tous les pays développés ont connu un développement pour l'agriculture biologique.

Des indicateurs pour comparer

Ces six façons d'appliquer la théorie de l'agriculture durable démontrent bien l'ambiguïté de la notion. C'est pourquoi,

sur la demande de la Direction générale de la recherche (DGER) du ministère de l'agriculture, des indicateurs ont été mis en place pour évaluer la durabilité d'une exploitation. La méthode IDEA (Indicateur de durabilité des exploitations agricoles) a été développée depuis 1998 dans un but pédagogique, pour inciter l'agriculteur à s'approprier le concept de durabilité et lui donner des bases concrètes.

La difficulté de cet outil est qu'il comprend des indicateurs qualitatifs, plus exposés à la contestation que des mesures quantitatives. La notion d'équité sociale en particulier est très délicate à concrétiser : sur l'échelle de durabilité socio-territoriale, les IDEA prennent en compte des indicateurs comme l'auto-estimation de la qualité de vie ou l'auto-estimation de l'isolement. Cette méthode a des objectifs incitatifs et pédagogiques et n'est donc pas conçue pour servir de critères de base à une taxation ou un système de subvention. Cependant, l'enjeu de la mesure de durabilité entre à terme dans une logique des politiques agricoles qui intégreront des conditions d'éco-conditionnalité, c'est-à-dire de conditions écologiques nécessaires à l'obtention des aides européennes. ■

Lucie Carrouée
(Milfeuille Presse)



officielle dans un décret du 25 avril 2002.

Autre optique, **l'agriculture paysanne**. Ce mode de vie "non capitaliste" s'oppose à la